

OPERATION TRANQUILITE ENTREPRISE - COVID19

Chefs d'entreprises, vous cessez ou réduisez provisoirement votre activité pendant la crise sanitaire du Covid-19,

La gendarmerie et la police de l'Orne, en lien avec La Préfecture et les Chambres consulaires de l'Orne vous proposent, pendant votre absence de **continuer à protéger vos établissements et entrepôts.**

Comment ?

C'est simple et gratuit : envoyer les éléments utiles par mail à la gendarmerie ou la police (en fonction de votre commune) et des patrouilles seront régulièrement programmées pour sécuriser vos entreprises.

GENDARMERIE NATIONALE (le reste du département) :
cptm.ggd61@gendarmerie.interieur.gouv.fr

POLICE NATIONALE (secteurs Alençon, Argentan et Flers) :
ddsp61-em@interieur.gouv.fr



Éléments à transmettre par mail :

- nom, prénom, date et lieu de naissance du chef d'entreprise ou d'exploitation ;
- nom de la société, du commerce ou de l'exploitation,
- description du secteur d'activité et des locaux (ex : entrepôt de stockage de produits pharmaceutiques ou bien encore commerce de produits informatiques),
- adresse exacte du ou des lieux à surveiller,
- nom, prénom et numéro de téléphone de la personne à prévenir en cas de problème.

N'oubliez pas le dispositif Vigientreprise 61 :

Le système fonctionne 24h/24 et 7 jours/7



Afin d'**informer les commerçants, les industriels, les artisans et les agriculteurs sur des délits situés dans leur secteur géographique**, la Préfecture, les forces de l'ordre (gendarmerie et police nationale), ainsi que les compagnies consulaires de l'Orne, ont mis en place un dispositif centralisé d'alerte par SMS : **Vigientreprise61.**

Dès qu'un phénomène particulier de délinquance touche un adhérent, un SMS est transmis par les forces de l'ordre (gendarmerie et police) à l'ensemble des adhérents du dispositif exerçant la même activité, dans un secteur géographique proche pour vous prévenir et vous permettre de réagir à temps contre les vols et cambriolages.

Comment vous inscrire ? Sur internet c'est très simple et gratuit :
www.vigientreprise61.fr